

Infor'Amay

Le journal d'informations de la Commune d'Amay



N° 34 • Juin 2017 • www.amay.be

Les Beachdays sont de retour

27, 28, 29 & 30 juillet



Programme en pages 6-7

AMABEACH
www.amasports.be 2017

Dans ce numéro :

- p 2 • Une info pour votre santé
• Quoi de neuf à l'Académie
- p 3 • News bibliothèque
• Concours Façades fleuries
- p 4 • News Etat-Civil/Population
• Stages Vacances actives
- p 5 • Plaines de vacances
• Vagues de chaleur
- p 6-7 • **DOSSIER SPORT**
- p 8 • Quoi de neuf dans nos écoles
• Activités extra-scolaires
- p 9 • Fête de la Pentecôte de Jehay
• C'est la Fête à Ampsin
• Compostage
• Fauchage tardif
- p 10 • News Environnement
- p 11 • Tribune politique
- p 12 • Annuaire téléphonique
• Trophées sportifs
• Agenda

Le Mot du Collège

CHÈRES AMAYTOISES, CHERS AMAYTOIS,

Enfin nous y sommes : le soleil peut darder de ses rayons tous les quartiers de l'entité. Après une période de grisaille et de relatif laisser-aller, l'enthousiasme est revenu avec l'envie de refaire un peu de sport. L'été est à nos portes et Amay plus que jamais disponible pour vous aider à vous remettre en forme avec quantité d'opportunités sportives toutes plus alléchantes les unes que les autres.

Saviez-vous que notre commune propose, outre un hall sportif ouvert à un maximum de disciplines différentes, que ce soit en équipe ou en individuel, le complexe du stade de la Gravière où se confrontent des équipes de football et de football américain, des gymnases, une aire multisports à la cité Rorive, un tennis couvert rue de la Cloche, une équipe de football dotée de terrains de qualité à Jehay ?

Et ne prenons pas pour excuse que nous sommes ou trop jeunes ou trop vieux pour faire du sport :

dans toutes les disciplines existent des équipes d'âge, et de plus en plus, les seniors sont encouragés à venir se remettre en forme au sein de nos infrastructures. Au hall, des cours de psychomotricité et de baby gym connaissent un succès grandissant, et de nouvelles activités enrichissent l'offre mois après mois. L'âge n'est décidément plus un obstacle. Un autre type d'activités qui rencontre de plus en plus de succès : le jogging. Les chemins et les forêts qui nous entourent sont un terrain idéal pour le pratiquer. Et si vous avez un doute quant à vos capacités, « je cours pour ma forme » est là pour vous épauler et vous encourager. On peut aussi utilement profiter des promenades fléchées et des circuits vélos ou VTT initiés par les volontaires du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) pour découvrir les coins cachés de notre belle commune.

A vos Agendas ! Nous vous invitons le **25 juin** à assister/participer, c'est encore mieux- à une grande première à Amay : l'organisation d'une manche du championnat de Belgique **de courses**

de caisses à savon, au départ de l'ancienne école des Mirlondaines. Frisson et émotion garantis, fous rires en prime grâce à la catégorie « folklorique ». Plusieurs bolides sont en cours de fabrication dans nos différents quartiers. A la fin juillet prendra place, comme chaque année désormais « **Amabeach** » sur les terrains extérieurs du hall omnisports chaussée de Tongres. Des compétitions de volley (avec le célèbre tournoi des commerçants et des associations) et de basket sur sable seront organisées, ainsi que le « trio sports » ainsi qu'un tournoi de bubble foot, où les participants s'affrontent entourés d'une bulle en plastique. Le weekend des 9 et 10 septembre, lors de la traditionnelle journée sans voitures prendront place le « **semi-vert** » et un **show vélo**.

De quoi s'occuper sportivement et garder cet été, et je l'espère le reste de l'année, une forme éblouissante. Je vous souhaite à toutes et tous une saison estivale sportive et en pleine forme. ■

Daniel Delvaux - Echevin des Sports



Votre journal communal d'informations est disponible mensuellement par **points de dépôt**. Il est mis à disposition dans les services communaux, les maisons de repos, les écoles, les librairies, les boulangeries, au Delhaize, Carrefour, les médecins généralistes et les pharmacies de l'entité. Vous pouvez également le télécharger directement via le site www.amay.be ou vous abonner par mail sur simple demande à office.tourisme@amay.be

Suivez également l'actualité amaytoise sur Facebook

Points de dépôt



Commune d'Amay

>> Une info pour votre santé



« Lors d'un AVC ou d'un infarctus, chaque minute compte... »

Parce qu'il est possible de réduire les conséquences d'un AVC...

Parce que du temps gagné, ce sont des possibilités de récupération en plus ...

L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC), aussi appelé thrombose cérébrale ou attaque, est la 2^e cause de décès chez les personnes de plus de 60 ans et la 5^e cause de décès chez les personnes âgées de 15 à 59 ans.

Chaque année, l'AVC fait 19.000 victimes en Belgique et touche près de 15 millions de personnes dans le monde. Une personne sur six dans le monde subira un AVC au cours de sa vie. Toutes les six secondes, une personne meurt de cette pathologie, quel que soit son âge ou son sexe.

Il est possible de réduire les conséquences de l'AVC par des traitements administrés très précocement : la thrombolyse intraveineuse dans les 4h30 pour dissoudre le caillot obstruant l'artère du cerveau et la thrombectomie, un nouveau traitement de pointe, dans les 6 heures pour « aspirer » le caillot par un fin cathéter.

Symptômes de l'AVC

- Une déviation de la bouche, un côté du visage qui ne bouge plus
- Des difficultés à parler
- Une main, un bras ou une jambe qui ne réagit plus

Symptômes de l'infarctus

- Une forte douleur dans la poitrine
- Une forte douleur qui se propage dans la mâchoire
- Une forte douleur dans le bras gauche, le droit ou les deux

JE REAGIS VITE J'APPELLE le médecin traitant sinon le 112

Plus d'informations sur www.DelaiAVCinfarctus.eu

Informations issues de la campagne de communication du Centre d'Education du Patient asbl en collaboration avec Question Santé asbl.

Quoi de neuf à l'Académie ?

Samedi 3 juin au Centre culturel d'Amay :

La classe d'Art dramatique vous propose son spectacle dès 19h. Bienvenue à toutes et à tous - entrée gratuite !

Samedi 10 juin au Centre culturel de Saint-Georges :



ACA md

Evaluation-concert à 14h30 de la section Jazz de l'Académie d'Amay – entrée gratuite !

Samedi 17 juin, Journée des Adultes, dans les locaux de l'Académie, chaussée Roosevelt, 65 :

Il n'y a pas d'âge pour apprendre. Ado ou adulte, si vous êtes intéressé par l'apprentissage d'un instrument, par le chant en groupe ou en soliste, venez découvrir les possibilités en notre Académie : vous écouterez des apprentis de tout âge dans des répertoires très variés ! Dès 9h30, en séances de 50 minutes - accès gratuit !

Samedi 24 juin, Journée de l'Eveil, au Centre culturel d'Amay :

Dès 9h30, venez nombreux et nombreuses soutenir nos graines d'artistes ; des ateliers de sensibilisation aux instruments et au théâtre sont également organisés – entrée gratuite !

Dès le 1^{er} juillet 2017, l'Académie intégrera ses nouveaux locaux chaussée Freddy Terwagne, 26 !

Inscriptions 2017-2018 : jusqu'au 30 septembre 2017

2 DOMAINES ARTISTIQUES - MUSIQUE - THEATRE

Pour tout enfant dès 5 ans, et tout adulte dès 14 ans

Cours dispensés

Eveil musical - Formation musicale - Ensemble instrumental
Guitare d'accompagnement - Musique de Chambre - Histoire de la musique - Musique en Chœur - Flûte - Clarinette - Saxophone
- Guitare - Violon - Violoncelle - Percussion - Piano - Chant
Atelier d'applications créatives - Art dramatique - Déclamation - Orthophonie

Claviers jazz - Cordes jazz - Chant jazz - Percussion jazz
Vents jazz

Ensemble instrumental jazz – Ensemble Rythme Jazz
Formation Générale Jazz

Droit d'inscription annuel

Exemption partielle ou totale possible – se renseigner au secrétariat

De 5 à 11 ans: 30€ - De 12 à 17 ans: 73€ - 18 ans et plus: 181€

Infos et renseignements:

Académie Marcel Désiron - Chaussée Freddy Terwagne, 26

085 31 20 11 – academie.desiron@skynet.be – www.academieamay.com

Des news de la Bibliothèque



Pour la rentrée scolaire de septembre, la bibliothèque communale aura pris ses quartiers dans **l'ancienne gare d'Amay, place Gustave Rome, 10**.

Comme déjà annoncé, une inauguration officielle en présence des Autorités communales, des partenaires et d'auteur(s) amaytois de talent aura lieu dans le courant du mois d'octobre.

Une multitude de projets

Organisation de l'action « Chasseur de livres » avec le dépôt de livres dans les espaces publics à la disposition des citoyens. Chacun peut prendre le livre, y laisser ses coordonnées ou impressions sur le livre, le redépose autre part et peut signaler son emplacement sur Facebook.

Le projet « Voyage des livres ». L'idée ? Profitez de l'installation de la bibliothèque dans une gare pour faire voyager des livres dans les trains grâce aux navetteurs. Les voyageurs trouveront de petits livres faciles à lire, de tous genres et que l'on peut lire vite le temps d'un voyage. Le livre aura le cachet et l'adresse de la bibliothèque. **Mais jusqu'où le livre ira-t-il ?**

Plus d'infos dans une prochaine édition !

Concours origami

Vous étiez nombreux à participer à ce concours. Voici les photos de

vos belles réalisations qui embelliront notre nouvelle bibliothèque. Vu la diversité des origami, la bibliothécaire a souhaité récompenser l'ensemble des participants. Les prix ? Des livres évidemment.

Infos pratiques

On en profite au passage pour vous communiquer les infos suivantes:

Horaires de la nouvelle bibliothèque

Lundi : de 13h à 16h - Mardi : FERME
Mercredi : de 12h à 16h - Jeudi : de 13h à 18h30
Vendredi : de 9h à 12h - Samedi : de 9h à 12h
Dimanche : FERME

Jours de fermeture de la bibliothèque

Lundi 5 juin : Pentecôte - Du 10 au 29 juillet : vacances
Du 14 au 19 août : vacances
Le mercredi 27 septembre : Fête de la Communauté Française
Du 30 octobre au 4 novembre inclus : Toussaint
Le mercredi 15 novembre : Fête de la Dynastie
Du 25 au 30 décembre : congés de Noël.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez notre bibliothécaire, Laurence Malchair, au 0486/499 281 pendant les heures de bureau mais aussi via e-mail : laurence.malchair@amay.be

Concours Façades fleuries



C'est un réel plaisir de se promener dans des quartiers où l'on peut admirer les différentes réalisations florales souvent hautes en couleurs ! Tel est l'objectif de la **22^e édition du concours Façades fleuries** pour lequel tous les habitants d'Amay sont invités à fleurir leurs façades, fenêtres, vitrines, terrasses, balcons, devantures, ... **au plus tard**

le 1^{er} juin et ce jusqu'en septembre.

Le succès rencontré dans les éditions précédentes en fait un des événements incontournables dans l'organisation du service Environnement et nous espérons que, cette année encore, de nombreux nouveaux candidats viendront compléter la liste des participants.

Pour l'amélioration de l'environnement, pour soi et pour les autres, il n'y a rien de tel que de fleurir fenêtres et balcons. Une façade fleurie est le prolongement d'un intérieur coquet. Une commune fleurie est accueillante et agréable à vivre.

Pour réussir sa décoration florale, il faut mettre tout en œuvre dès le départ, mais surtout être bien décidé à donner par la suite tous les soins que les plantes réclament pour prospérer convenablement.

Voici quelques conseils à suivre pour obtenir un beau résultat :

Choisissez des plantes dont la floraison se maintient du printemps à

l'automne, des plantes vigoureuses et bien formées.

Si vous disposez d'un endroit abrité du froid (serre, terrasse bien protégée), vous pouvez préparer vos jardinières à partir de la mi-avril, mais si vous les préparez pour les mettre en place directement, attendez au moins la mi-mai.

Les participants au concours sont répartis en deux catégories : maisons à rue ou appartements et maisons avec jardin en façade.

Les formalités :

- 1) L'inscription au concours est entièrement gratuite. Le concours est ouvert à toute personne, propriétaire, locataire, occupant ou responsable d'un bâtiment privé ou public, situé sur le territoire de la commune d'Amay ;
- 2) L'inscription se fait à l'aide du formulaire ci-dessous adressé par courrier à Janine Davignon – Echevine de l'Environnement – Service Environnement – Rue de l'Industrie 67 – 4540 Amay ou par courriel : philippe.linotte@amay.be **pour le 30 juin au plus tard ;**
- 3) Pour le 7 août au plus tard, chaque candidat transmettra une photo couleur de l'immeuble décoré sous format numérique (courriel : philippe.linotte@amay.be) ;
- 4) Le jury tiendra compte uniquement des projets de décoration des parties d'habitation visibles de la chaussée.

INSCRIPTION AU CONCOURS

Nom : Prénom :

Adresse :

Je participe dans la catégorie : maison à rue ou appartement. maison avec jardin en façade.

Signature :

>> Flash info Etat Civil / Population

Vous avez l'intention de partir en vacances cet été ? Pour ne pas être pris au dépourvu la veille de votre départ, nous attirons votre attention sur les démarches administratives pour l'obtention des documents suivants :

Carte d'identité électronique

Pour les personnes de nationalité belge et européenne.

Se présenter **PERSONNELLEMENT** avec ou sans convocation.

Chaque citoyen est responsable de sa carte et donc de sa validité

Se munir d'une **photo d'identité sur fond blanc, de couleur ou noir et blanc, prise de face.**

Délai: entre **2 à 3 semaines**. **Coût : 19,70 €**

Validité: 1e carte : de 12 à 18 ans, plus de 18 ans : 10 ans, plus de 75 ans : 30 ans

Dès réception des codes **PIN** et **PUK** par courrier scellé, envoyé par le Gouvernement fédéral (SPF), se présenter, muni de ceux-ci, pour activer la carte électronique et de **l'ancienne carte ou du document de perte ou de vol.**

Attention: Ces codes sont à conserver !

Pour les personnes de nationalité étrangère, ce document constitue une carte de séjour valable en Belgique, pour voyager une carte nationale ou un passeport du pays d'origine est requis.

Kids Id

Dès la naissance, les enfants **doivent** posséder une carte électronique **dès qu'ils franchissent une frontière**. Les critères de photos et le délai d'obtention sont identiques aux autres cartes. **Coût : 7,55 €, validité : 3 ans**. Elle peut être renouvelée à tout moment si vous estimez que votre enfant ne ressemble plus à la photo de sa carte actuelle.

Pour les personnes hors union européenne :

Carte de séjour électronique comportant la même procédure

biométrique que pour les passeports belges, en ce qui concerne les informations complémentaires voir carte pour les personnes belges et européennes.

Passeport :

Adulte 18 ans et + : coût procédure normale (+/- 10 jours) : **80 €**, en urgence : **250 €**

Moins de 18 ans : 35 € en procédure normale et **210 € en urgence**

Se présenter **PERSONNELLEMENT** muni de :

Une photo d'identité COULEUR, récente, bien centrée et de face

De sa carte d'identité

La procédure relative à la biométrie étant relative-ment complexe (photo et signature doivent être scannées, prise d'empreintes). Les enfants sont obligés de se présenter pour identification de la photo présentée.

Pour toute demande, l'enfant **doit être accompagné d'un parent ou représentant légal** qui autorisera la demande de passeport.

Infos pratiques

Nous vous rappelons que les transactions par « Bancontact » ne sont pas acceptées en dessous de **10 €**.

Pour l'utilisation du « photomaton », merci de bien vouloir vous munir de la monnaie et donc du montant exact : 6 €. Pour info, l'appareil accepte les pièces (0,50 – 1 – 2 €) et les billets de 5 €.

Horaire d'été

Pendant les mois de juillet et août, les bureaux sont ouverts de 8h30 à 12h et fermés l'après-midi. Il n'y a pas de permanence le 2^e mardi et le 4^e samedi du mois.

Plus d'infos : contactez-nous au **085/830 841** ou **085/830 842** ou via email : **population@amay.be**



Stages Vacances Actives – Août 2017

L'Administration Communale propose à vos enfants des stages organisés par la Province de Liège **durant le mois d'août 2017.**

Deux stages vous sont proposés sur le site des Mirlondaines (rue des Terres Rouges)

Le zoo imaginaire

Ce stage, destiné aux enfants **de 4 à 6 ans, se déroulera du lundi 31 juillet au vendredi 4 août.**

« Un singe doté de pouvoirs surnaturels, un chat volant, un oiseau rose pesant plus d'une tonne, une fourmi au corps de lion, un dinosaure ressuscité... Une semaine pour imaginer, créer, dessiner, peindre, sculpter, donner une vie à un bestiaire fantastique, où l'animal, l'imagination et toi-même seront aux commandes d'un monde revisité. Venez nombreux créer un zoo sans barreaux. »

Musique-Djembé

Ce stage, destiné aux enfants **de 6 à 9 ans, se déroulera du**

lundi 7 août au vendredi 11 août.

« Ce stage initiera les enfants à la pratique d'instruments à percussions, et plus particulièrement au djembé. Après une petite présentation « théorique » des instruments, les enfants pratiqueront l'écoute attentive au rythme donné par ces instruments en vue de le mémoriser. Ils apprendront ensuite à bouger et à danser à ce rythme. Une fois que les enfants auront développé et senti le rythme, ils apprendront à utiliser le djembé : pose des mains, techniques de frappe, ... »

Infos pratiques - Inscriptions - Auprès de la Province : Stéphane Thirifays au 04/237.28.79 ou sur le site web : **provincedeliege.be**

Auprès du Service Accueil Extrascolaire de l'Administration Communale d'Amay, Pascale Wirtel au 085/233 765.

Nombre de places limité !

Prix : 24,80€/semaine, taux dégressif pour les enfants d'une même fratrie (19,85€ pour le second et 14,90€ pour les suivants). Paiement à effectuer au Service Jeunesse de la Province de Liège.

Horaire : de 9h à 16h. - Accueil dès 7h30 et jusqu'à 17h.



Plaines de vacances 2017

Cet été encore, la Commune organise un panel d'activités et d'animations en proposant à votre enfant jeux, balades, piscine et ateliers créatifs.

Horaire

Du lundi 3 juillet au vendredi 28 juillet 2017 pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans.

Du lundi 3 juillet au vendredi 14 juillet 2017 pour les Ados de 13 à 14 ans.

De 9h à 16h. Accueil dès 7h30 et jusqu'à 17h.

Un ramassage en car est assuré sur le territoire communal.

Pour qui ?

Les enfants entre 2,5 ans et 12 ans.

Groupe « Ados » accessible aux jeunes entre 13 et 14 ans et encadré par Stéphane Tore, éducateur communal.

Où ? Site des Mirlondaines, Rue des Terres Rouges à Amay pour les 2,5-12 ans.

Local Jeunes et Mirlondaines pour les 13-14 ans.

Prix

1. Pour les enfants entre 2,5 ans et 12 ans :

Amaytois	Prix / Semaine	Non-Amaytois	Prix / Semaine
1 ^{er} enfant	15 €	1 ^{er} enfant	35 €
2 ^e enfant	12 €	2 ^e enfant	32 €
3 ^e et suivant(s)	10 €	3 ^e et suivant(s)	30 €

2. Pour les enfants entre 13 ans et 14 ans :

Uniquement Amaytois et durant les deux premières semaines de juillet :

	Prix / Semaine
Par enfant	25 €

Le prix comprend les animations et les matériaux utilisés, un bol de soupe à midi (excepté pour le groupe des « Ados » étant

donné que les activités extérieures ne le permettent pas), deux collations par jour, un « repas sain » une fois par semaine (le jeudi), les entrées à la piscine et l'assurance. Un ramassage est assuré sur le territoire communal. L'heure et l'endroit de rendez-vous sont communiqués lors de l'inscription.

Le prix est fixé par semaine et les jours ne sont pas cumulables.

Comment s'inscrire ?

Inscriptions le lundi 29 mai de 16h à 19h et le mardi 30 mai de 16h à 18h, salle des Mariages, Chaussée Freddy Terwagne 76, 4540 Amay. Tickets disponibles dès 14h à l'accueil.

Veillez à apporter deux vignettes de mutuelle en cas de nouvelle inscription ou de changement d'adresse.

Païement à effectuer sur place.

Possibilité de prendre un rendez-vous après ces dates mais sous réserve du nombre de places disponibles.

Nombre de places limité !

Pour toute information complémentaire, contactez-nous au 085/230 137 ou via e-mail : extrascolaire@amay.be

Thématiques :	1 ^{er} quinzaine	2 ^e quinzaine
Oustitis	Les animaux de la forêt	Les créatures
	Les 5 sens	La psychomotricité
Canailles	Les animaux domestiques	Les monstres
	Les 5 sens	L'art plastique
Spirox	Les détectives	Le sport
	Art plastique	Le cabaret
Explorateurs	Emission TV	Le sport
	Jeux olympiques	Les cabanes du monde
Conquérants	Les détectives	La forêt
	Art plastique	Jeux coopératifs

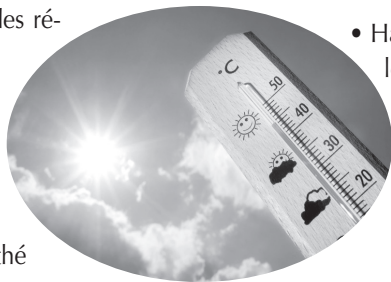


Vagues de chaleur et pics d'ozone

Météo chaotique et vagues de chaleur risquent encore de se profiler cet été. En termes de santé publique, plusieurs jours consécutifs de très grande chaleur associés à des concentrations élevées d'ozone dans l'air peuvent causer des répercussions sérieuses pour votre santé.

Quelques conseils très utiles dans le cas où la température devrait être élevée :

- Buvez plus que de coutume (eau minérale, jus de fruit, tisanes).
- Évitez les boissons alcoolisées, le café, le thé et les boissons sucrées.
- N'attendez pas d'avoir soif (si, pour des raisons médicales, vous limitez habituellement la quantité de liquide que vous absorbez, demandez avant tout l'avis de votre médecin traitant à l'annonce d'une vague de chaleur).
- Restez le plus possible à l'intérieur aux moments les plus chauds de la journée.



- Si vous devez quand même sortir, il faut éviter autant que possible les périodes les plus chaudes.
- Limitez les efforts physiques.
- Habillez-vous en conséquence : portez des vêtements légers, de couleur claire. Un chapeau peut être utile si vous devez sortir.
- Essayez de rafraîchir régulièrement votre corps (douche, bain, piscine).
- Protégez votre peau des coups de soleil : utilisez une crème solaire avec un indice de protection élevé.
- Si vous prenez des médicaments, informez-vous auprès de votre médecin pour savoir s'ils peuvent avoir un effet négatif en cas de canicule et si leur dose doit être adaptée.

Informations et article plus complets soit sur le site www.amay.be ou auprès du responsable de la communication de crise au 085/316 615 ou par e-mail : didier.marchandise@amay.be.

La pratique régulière d'un sport est source de nombreux bienfaits pour le corps et l'esprit, que l'on soit jeune ou moins jeune. Outre ses effets positifs sur notre santé, le sport tient un rôle important dans la création du lien social et permet de diminuer le stress et l'anxiété.

Ce dossier a pour objectif de présenter le programme des rendez-vous sportifs à ne pas manquer cet été à Amay : la 1^{ère} édition d'une course de caisses à savon, l'incontournable Amabeach et les joggings qui sillonnent notre commune.

Course de caisses à savon

En été, les Amaytois se lâchent : dans une course déjantée qui promet de belles gamelles, les participants de cette 1^{ère} édition sont d'ores et déjà dans les starting-blocks pour vous offrir un beau spectacle !



Le dimanche 25 juin, **Amasports**, en collaboration avec l'Administration communale, la Police, la Croix-Rouge et la Fédération de courses de caisses à savon, organisera une manche du championnat de Belgique de caisses à savon. Le départ aura lieu à 10h30 sur le site des Mirlondaines, pour une arrivée à la hauteur des rues Marquesses et Quoesimodes. L'itiné-

raire empruntera les rues des Terres rouges, Pré Quitis et Wéhairon sur une longueur de 1.350 mètres. La remise des prix se fera aux Mirlondaines.

Pourquoi ce type de manifestation sur notre commune ?

*Il n'y a pas que l'aspect compétition pure et dure, puisqu'une catégorie « folklorique » est au programme, nous confie **Daniel Delvaux, Echevin des Sports.***

Des particuliers, des associations et des jeunes Amaytois participent.

Règlements disponibles au Hall omnisports. Les inscriptions se font le jour de la course (prix : 10€).

Les spectateurs ne sont pas oubliés : l'entrée sur le site est gratuite, et des buvettes ainsi qu'une petite restauration sont à leur disposition sur le parcours.

Plus d'infos via le formulaire de contact sur www.amasports.be

Rejoignez-nous pour partager cet événement convivial et spectaculaire !

Amabeach 2017

Du jeudi 27 au dimanche 30 juillet, le Beach est de retour au Hall omnisports Robert Collignon - Chaussée de Tongres, 235.

Un événement où sport, détente et musique sont au rendez-vous. Découvrez le programme des tournois sur sable de cette 9^e édition en avant-première.

Les petits +

En plus du beach soccer, du beach volley loisir et compétitions, du beach basket et du trio-sport intergénérationnel (relais de 1h30 en jogging sur un parcours de 500m, tournoi de Beach pétanque et de Beach tennis), il y aura cette année du bubble foot.

Inscrivez-vous ! Chaque participant reçoit un ticket boisson, un ticket nourriture et un welcome pack (t-shirt, gobelet, flyers et goodies publicitaires).

Ne manquez pas le tournoi de beach volley, très festif (dédié aux associations, familles et entreprises) qui rassemble à lui seul près de 200 participants.

Lors de ce tournoi spécifique, les participants reçoivent un ticket boisson, un ticket **BBQ** et un welcome pack (t-shirt, gobelet, flyers et goodies publicitaires).

Le Village Beach est composé de 6 chalets et d'espaces restauration. Vous y rencontrerez les clubs sportifs et les élus communaux ; le tout dans une ambiance conviviale et animée !

Un geste pour la bonne cause

Un pourcentage des sponsorings sera reversé à une œuvre caritative qui se voit offrir, par le CSLI, un chalet de vente durant les 4 jours. www.gooddeedsteam.be

Le Village, c'est aussi...

Dune de sable pour les enfants, quelques chaises et du matériel de jeu (sous la surveillance des parents) / DJ Damien Wirtz (soirée 80-90 le vendredi soir)



Le programme

<p>27 juillet Initiations gratuites pour les jeunes (10 -13 ans) au Beach soccer et au Beach basket</p> <p>Beach basket</p>	<p>28 juillet Beach net volley</p> <p>Beach net volley festif (associations, amis, etc...)</p> <p>SOIREE 80/90</p>	<p>29 juillet Beach volley loisir et affiliés</p> <p>NOUVEAUTE : Beach BUBBLE FOOT</p>	<p>31 juillet Trio-sports Intergénérationnel 1 équipe pour 3 sports :</p> <p>Beach jogging en relais durant 1h30 - (parcours de ± 500m) Beach pétanque Beach tennis</p>
--	--	---	--

La course à pied, plus qu'un sport !

Notre commune n'échappe pas au phénomène de l'engouement pour la course à pied et ce, depuis plusieurs années.

Voici quelques événements à ne pas manquer pour les accros au running :

21^e session de « Je cours pour ma forme »

Apprendre à courir ou se perfectionner, le programme « Je cours pour ma forme » vous guide pas à pas.

Les principaux objectifs du programme sont la santé et la convivialité. L'objectif chiffré sera le nombre de kilomètres parcourus (5, 10 ou 15 Km).

Une séance d'infos est organisée dans notre commune le mardi 5 septembre à 19h.

Reprise pour les 3 groupes : le mardi 12 septembre à 19h

Où ? Au stade de la Gravière rue du Nord Belge

0-5 km avec Carine - 5-10 km avec Julie - 10-15 km avec Zélie et Riri

Intéressé(e) ? Contactez Carine au **0475/623.641**

La 5^e édition du semi-vert d'Amay - 10 septembre 2017

La 4^e édition a remporté un franc succès (plus de 880 coureurs). Les organisateurs s'attendent à davantage de participants pour la 5^e édition de ce parcours bucolique sillonnant principalement les bois d'Ombret. En effet, cette année encore, la course est reprise parmi les 15 rendez-vous sportifs prévus dans le cadre du « Challenge Delhalle » et fait toujours partie du « Challenge Cours la Province ». Un rendez-vous incontournable pour les amateurs de belles courses.

Dès 9h45, entraînement cardio accessible à tous.

Départ des 3 courses (5, 11 et 21,1 km) à 10h.

Il y a également une course pour les enfants.

Tous les participants seront récompensés. Donc, chacun à son rythme et pas de stress pour eux. L'heure de départ doit encore être confirmée mais très probablement à 9h15.

Bon à savoir : Le parcours des 5 km est spécialement prévu pour les joggeurs débutants (parcours plat).

L'arrivée des premiers joggeurs se fera vers 10h30. A 13h30, remise des prix et tombola.

Envie de participer ? Inscrivez-vous via le site www.amay.be ou le jour même dès 8h30 dans le chapiteau situé sur la Grand-Place.

Un t-shirt est offert aux 100 premiers préinscrits en ordre de paiement.

Infos complémentaires pour l'organisation des courses :

didier.marchandise@gmail.com

1^{ère} édition jogging L'Ampinois

Après plusieurs mois de travaux, les rues d'Ampsin avaient besoin d'animations.

15 octobre 2017(18^e épreuve du Challenge Hesbignon) départs : Ecole Saint-Pierre - rue Vinève,11c - 4540 AMPSIN

Horaire : 09h45 **COURSE ENFANTS** 1 km (2€)

10h15 **JOGGING DE 10.200 km** (7€ jour même / 6€ en pré-inscription / 5€ pour les challengistes)

10h30 **JOGGING DE 6.100 km** (5€ jour même/ 4€ en pré-inscription et pour les challengistes)

Il s'agit d'un parcours mixte traversant chemin, bois et un passage exceptionnel par l'ancienne carrière d'Ampsin.

12h30 **REMISES DES PRIX DES DIFFÉRENTES COURSES**

13h15 **TOMBOLA**

Douche sous chapiteau, petite restauration, bar, tombola et remise de prix

Pré-inscription (au plus tard pour le vendredi 06 octobre 2017):

<http://www.challengehesbignon.be/2016espacejoggeur>

Ou sur le compte numéro BE48 3630 3296 9027 au nom de l'Ampsi-

nois avec nom prénom et distances en communication.

Organisateur : David FRISON, chaussée de Liège, 21 - 4540 Ampsin - david.frison@live.be - **0472/207.251**

Co-organisateurs: Mattieu CHARLIER - 0496/800.234

Pour les personnes désirant participer à l'évènement mais qui ne souhaitent pas courir, tout bénévole est le bienvenu pour différents postes (signaleurs, steward parking, etc.). **Contactez David Frison au 0472/207.251.**

Profitez-en pour faire aussi le point sur les possibilités d'activités sportives pour les enfants dans le cadre de la saison 2017-2018.

Hall - Nouveautés saison 2017-2018

Amasports, via le CSLI, est reconnu par l'ADEPS et dispose de subside permettant la réalisation de projets pour la saison prochaine:

Multisports le mercredi après-midi (6-9 ans)

Baby Gym le mardi matin (0-2,5 ans)

Psychomotricité au hall le mercredi après-midi (2,5-6 ans)

MULTISPORTS - De 6 ans à 9 ans

1^{ère} et 2^{ème} primaire, le mercredi de 13h30 à 14h30

3^{ème} et 4^{ème} primaire, le mercredi de 14h30 à 15h30

Chaque mercredi, l'emphase est mise sur une activité spécifique telle que le tennis de table, le handball, le kin-ball, le unihockey, le badminton, le basket-ball, etc. le tout complété par des jeux diversifiés.

Les cours seront donnés par un professeur d'éducation physique.

Période : 6 septembre 2017 au 20 juin 2018 Cotisation: 100€/an (assurance comprise)

BABY GYM - De 0 à 2,5 ans, le mardi de 10 h à midi.

Cours enfants-parents / découverte de la psychomotricité par le jeu, la gym, la danse, les comptines, etc.

L'accompagnant reste et guide l'enfant durant la séance.

Les séances seront dirigées par une institutrice maternelle retraitée.

Période: 5 septembre 2017 au 19 juin 2018 Cotisation: 5€ la séance - 40€ la carte de 10 séances - 90€/an (assurance comprise)

PSYCHOMOTRICITE - De 2,5 ans à 6 ans

Accueil et 1^{ère} maternelle, le mercredi de 13h30 à 14h30

2^{ème} et 3^{ème} maternelle, le mercredi de 14h30 à 15h30

Découverte de son corps via le tout nouveau matériel dont dispose le hall omnisports. Ponts, piscine à boules, poutres, tapis de roulades, etc. Votre enfant pourra développer ses habiletés gestuelles et motrices ainsi que les grands mouvements fondamentaux (courir, glisser, rouler, ramper) grâce aux parcours, aux jeux de parachutes, aux manipulations de balles, aux jeux divers, à diverses mises en situations, etc.

Les cours seront donnés par un psychomotricien breveté.

Début: 6 septembre 2017 Fin: 20 juin 2018 Cotisation: 100€/an (assurance comprise)

Un sport, un club

Quelles sont les activités pratiquées et les clubs de notre commune ?

Vous trouverez toutes les infos en consultant ce que proposent les associations et clubs amaytois référencés sur www.amasports.be.

Des questions ? Vous êtes à la recherche d'un stage de sport?

Vous souhaitez organiser une manifestation sportive, que faire ? Comment et qui peut aider ?

Vous désirez faire connaître votre sport, votre club ou modifier une info erronée, il existe un formulaire de contact sur www.amasports.be ou par courrier : Hall omnisports Robert Collignon - Chaussée de Tongres, 235.

Quoi de neuf dans nos écoles ?

Une boîte à livres

Voici quelques photos de ce projet réalisé avec les élèves de 3^e et 4^e primaire de l'école communale des Tilleuls dans le cadre du cours de citoyenneté.

C'est parti d'une leçon où leur enseignante, après leur avoir présenté une BD sur le tri des déchets, a été touchée et en même temps désarçonnée par une réflexion d'un élève: «chouette, mon 1^{er}

livre!»

Celle-ci a donc proposé aux élèves de leur amener une «boîte» customisée afin d'y mettre des livres à disposition de chacun.

De là, tout un projet pédagogique est né. Des slogans tels que:

lire, que du plaisir / le mur de la lecture / lire, c'est vivre, c'est rire ont été créés. Une devise «**Empruntez, lisez, échangez**» a été expliquée aux autres élèves de primaire afin de partager un maximum de livres. Des ateliers ont été mis en place afin d'élaborer une affiche et un règlement. Bravo aux enfants pour leur motivation, leur investissement et l'émulation constatée par l'enseignante autour de ce chouette projet fédérateur.



Des excursions

Au printemps, les élèves de 1^{ère} primaire de l'école communale de Jehay ont également eu l'opportunité de faire une excursion à la ferme de Borlez. A voir leur mine réjouie, ils se sont bien amusés !

Une journée pédagogique

Une formation obligatoire dédiée au cycle maternel a été organisée le **21 avril dernier**.

Cette journée pédagogique s'est déroulée sur le site du Château de Jehay et avait comme thématiques :

Contes gourmands : découverte du domaine et du jardin potager au travers des saveurs

Eveil à la nature : découverte des ressources naturelles du domaine (parc et bois) à travers une balade ponctuée d'activités ludiques.

Cette initiative permettra aux enseignants de faire découvrir le patrimoine amaytois à leurs petits élèves, d'une façon ludique et éducative.

Consultez toutes les photos sur www.amay.be



Flashback sur les activités extra-scolaires

Ça avance du côté de l'aménagement des locaux aux Mirlondaines qui accueillent les enfants de l'Extrascolaire les mercredis après-midi.

Dans une précédente édition, nous avons rencontré les animatrices de l'Extra-scolaire qui nous avaient présenté le projet de relooking de leur local d'activités. Les enfants encadrés par leur animatrice avaient réalisé un **arbre à hiboux** et un **bateau pirate** à l'aide de cartons et de palettes ; le tout agrémenté de **petites tortues** et de **vagues**. Et ce, afin d'aménager un espace de jeux douillet.

Dernièrement, ils ont décoré la **tenture** qui délimite cet espace de jeux à la peinture et réalisé une **girafe au pochoir**. En outre, du nouveau mobilier adapté aux petits a été installé : de jolies petites tables rondes.

Ce type d'activité est très enrichissant pour les enfants car cela favorise l'investissement personnel, la créativité et mobilise leur capacité d'initiative.

Bravo à tous les enfants et aux animatrices !



Fête foraine Pentecôte 2017 Jehay



NOSTALGIE



C'est la Fête à Ampsin !

Cette année encore, les Jehaytois(es) vous invitent à vivre leur traditionnel week-end de Pentecôte dans l'esprit de fête populaire et de folle ambiance.

Horaires : le champ de foire ouvre le week-end dès 15h ; le lundi à partir de 14h.

Programme : le samedi 3 juin - 14h-21h : Brocante nocturne sur le champ de foire

Le dimanche 4 juin, le Comité de Jehay vous invite à sa balade « petit déjeuner » de la Pentecôte.

Départ entre 9h et 10h devant la buvette du Comité scolaire à la hauteur de la grille du jardin du château.

Parcours de 2 à 3 km avec une dégustation salée et sucrée ainsi qu'un apéro.

Réservation nécessaire pour le 30 mai via e-mail : comitedejehay@yahoo.fr ou 085/312 467.

Prix : 6€ (gratuit pour les moins de 10 ans accompagnés d'un adulte).

Nombreuses animations durant l'après-midi ; personnages de Disney et grimage dans le stand de la Reine des Neiges.

Le lundi 5 juin - 10h : messe en l'église St Lambert, célébrée par Monsieur l'Abbé Nguyen et animée par la chorale « Jubilate » // 14h : marché

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Face aux désagréments subis par nos commerçants ampsinois, lors des travaux importants du centre, l'Administration communale a vraiment à cœur de redynamiser nos commerces parfois lourdement impactés. Des festivités s'imposent donc cet été !

Le vendredi 7 juillet, en avant-première, une soirée **Génération 80-90's** animée par DJ Peanuts au gymnase d'Ampsin, dès 22h, avec petite restauration.

Ensuite, **du samedi 8 au lundi 10 juillet,** une fête foraine animera le centre d'Ampsin !

Et ce n'est pas fini... **pétanque/concert/soirée/BBQ** sont aussi prévus selon le programme suivant :

Le samedi 8 juillet

Ouverture de la fête foraine

14h: tournoi de pétanque folklorique

20h: concert de Box Office en plein air, rue Chénia

22h : soirée disco au gymnase communal

Le dimanche 9 juillet

10h: tournoi de pétanque

12h: barbecue sous chapiteau

Le lundi 10 juillet

Clôture de la fête foraine

Faites le plein d'animations et de sensations au cœur du village d'Ampsin et rejoignez-nous du 7 au 10 juillet !



Fauchage tardif

FAUCHAGE TARDIF



Le fauchage tardif pratiqué à Amay est une mesure de gestion qui a pour but de préserver la nature encore présente sur les talus et accotements. Il permet aux espèces herbacées de fleurir et de produire des semences. Une espèce n'ayant pas la possibilité de fleurir durant de nombreuses années régresse pour finalement disparaître.

Le fauchage tardif est pratiqué en dehors des zones de sécurité où une visibilité maximale est exigée. Le fauchage tardif est alors pratiqué après le 1^{er} août et le 1^{er} septembre, en fonction des régions.

Pour des raisons de sécurité routière, une bande (d'une largeur maximale de 1,20m) située entre la route et la zone de fauchage tardif est régulièrement fauchée tout au long de la période de croissance de la végétation.

Intéressé(e) ? Consultez l'article complet sur le site www.amay.be. Pour toute information supplémentaire, le service Environnement reste à votre entière disposition au 085/316 615.

Compostage à domicile



Les **déchets organiques** représentent 36 % du volume de nos poubelles mais ils peuvent être **compostés et réutilisés dans le jardin.**

Fournis par Intradel, **des fûts à compost** de marque « Milko » (accompagnés d'une tige mélangeuse) d'une contenance de 290 litres, idéale pour le compostage à domicile dans de petits et moyens jardins sont en vente à **48 € TVAC** au service communal de l'Environnement, rue de l'Industrie, 67 à Amay. Un guide pratique sur le compostage est également disponible sur demande.

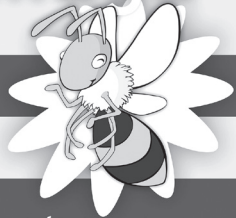
Si cette offre vous intéresse, veuillez contacter le service Environnement au 085/31.05.44 ou par courriel : francine.cravatte@amay.be.

Protégeons les abeilles

Depuis quelques années, on constate **la disparition progressive des abeilles**. Or, ces insectes pollinisateurs nous rendent bien des services. C'est à elles que nous devons toute la diversité de nos fruits et légumes et plus encore, la biodiversité dans nos jardins et nos forêts.

commune

maua



PROTÉGEONS LES ABEILLES

Afin de lutter contre cette disparition, la Commune d'Amay s'est engagée dans le cadre du «Plan Maya», notamment à installer des hôtels à insectes, des bacs de plantes aromatiques, à réaliser des plantations de fleurs mellifères et des cimetières naturels.

En tant que citoyen, vous pouvez aussi contribuer au retour des insectes pollinisateurs dans les jardins en procédant à quelques **aménagements en faveur des abeilles solitaires au jardin**.

Les abeilles ont parfois mauvaise réputation. On les associe à la pique douloureuse provoquée par leur dard.

Contrairement à **l'abeille sociale** (abeille mellifère de nos ruches) qui peut piquer pour protéger son nid, il y a très peu de risques de se faire piquer par une abeille solitaire. Chez cette espèce, il n'y a pas de quantités importantes de couvain ni de réserves de miel. Il n'existe pas de Reine, puisque les abeilles solitaires, comme le dit bien leur nom, vivent seules. La femelle pond une dizaine d'œufs qu'elle ne verra même pas éclore ! Elle passe son temps à récolter du pollen et du nectar pour la nourriture de sa future progéniture. Autant dire qu'elle n'est pas souvent au nid, et d'ailleurs, des insectes parasites en profitent bien souvent.

Je suis rassuré. Est-ce que j'aurai du miel ?

Non ! Seules les abeilles mellifères (une espèce d'abeilles, Apis mellifera, parmi des centaines d'autres) produisent du miel. Les abeilles solitaires émergent au printemps et, très vite, s'accouplent. Puis, la femelle trouve un nid et y construit des cellules pleines de nourriture et pond dans chaque cellule, un œuf. Une fois sa mission accomplie, après quelques semaines, la femelle meurt. Les œufs éclosent dans les cellules, se nourrissent du « pain de pollen », puis font leur cocon. Et il faut attendre le printemps prochain pour que les adultes sortent. Pas besoin de miel !

Désolés donc pour les fins gourmets, il faudra chercher le miel chez l'apiculteur.

Mais à quoi ça sert d'avoir des abeilles solitaires ?

C'est une question de **biodiversité !** Chaque être vivant a sa place dans la nature. Si un chaînon manque, l'écosystème entier est perturbé. Einstein disait : **«Si l'abeille disparaissait de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre»**. Pourquoi ? Les abeilles sont des insectes pollinisateurs. Ils assurent la fécondation de nombreuses plantes, notamment des plantes potagères et des fruitiers. Pas de fécondation, pas de fruit, pas de graines... Il restera peu à manger, pour nous et pour les herbivores.

Où puis-je installer mes nichoirs à abeilles solitaires ?

Pour que vos nichoirs soient occupés par les abeilles, il faut absolument qu'ils soient **bien exposés au soleil**. Les abeilles solitaires les plus courantes volent tôt dans la saison, au moment où les matinées sont encore froides. Les adultes ont besoin de se réchauffer pour récolter pollen et nectar. Par ailleurs, les larves se développeront un peu plus vite dans un nichoir plus chaud, ce qui leur donne de meilleures chances de survie.

Installez vos nichoirs dans un **endroit calme**, où vous ne les dérangez pas. Quelques fois, il sera utile de protéger le nichoir contre les oiseaux (pics, mésanges...). Placez alors un treillis devant le nichoir. Les mailles ne doivent pas être trop petites, pour ne pas déranger les abeilles.

Le gîte... et le couvert !

Les abeilles prospectent dans un rayon de 50 m à 500 m (suivant la taille de l'abeille) pour trouver de la nourriture. Veillez à ce qu'elles disposent d'une diversité maximale de **plantes mellifères, culinaires et aromatiques : sauge, mélisse, fenouil, thym, origan, lavande, romarin**. N'oublions pas non plus les **arbres et arbustes sauvages tels que les érables, les saules, les fruitiers, les arbustes à baies (épine noire, aubépine, cornouiller, églantier)** qui constituent aussi des sources de nourriture très convoitées.

Vous ne disposez pas d'un jardin ?

Certaines plantes comme **l'orpin** se développent volontiers sur les toits plats ou en pots.

Mais surtout, **bannissons les pesticides au jardin !**



Entretien des terrains

Nous vous rappelons, à toutes fins utiles, que l'entretien des terrains est soumis à deux articles du Règlement Général de Police :

Tout terrain, doit être entretenu de façon à ne pouvoir en rien, nuire aux parcelles voisines (herbes en graines, chardons, dépôts de toutes sortes, orties et haies envahissantes).

Les herbes devront être tondues ou fauchées au minimum deux fois par an, dont une fois **avant le 15 juin et une seconde fois avant le 15 septembre**.

Rappel de la réglementation en matière de tonte

L'utilisation, à moins de 100 mètres de toute habitation, de tondeuses à gazon, de débroussailluses, scies circulaires, tronçonneuses et autres engins à moteurs à explosion destinés notam-

ment à des fins de jardinage et espaces verts, est interdite, en semaine entre 22h et 8h et le dimanche et les jours fériés toute la journée, sauf entre 10h et 12h. Les fermiers utilisateurs d'engins agricoles et les services d'utilité publique ne sont pas visés par cette disposition.

Notre conseil

Pensez à agir de manière préventive afin que la végétation de votre terrain n'entraîne pas de désagréments au voisinage. L'idéal est de pouvoir procéder à l'entretien de votre terrain avant la montée en graines de la plupart des plantes herbacées, c'est-à-dire une première fois vers la mi-mai et une seconde fois vers le début du mois de septembre.

Infos : contactez le Service des Gardiens de la Paix au 085/310 541 (ligne directe) ou le service communal de l'Environnement au 085/316 615.

Droit de parole : la Tribune libre des groupes politiques représentés au Conseil communal

ecolo
Ampsin Flône Jehay Ombret Amay

Infor'Ama | Juin 2017



CHÈRES AMAYTOISES, CHERS AMAYTOIS,

Le retour du beau temps et des journées plus longues sont synonymes pour certains de grand nettoyage de printemps. La Commune a décidé de faire exactement pareil en essayant d'améliorer le cadre, les conditions d'accès et la rentabilisation de bâtiments sur le territoire de la commune avec le déménagement de trois structures différentes : l'Académie de musique, la bibliothèque ainsi qu'Amay'nagement.

Ainsi, dès le premier juillet prochain, l'Académie de musique investira les bâtiments de l'ancienne école des Marronniers. Pour ce déménagement, des travaux à hauteur de 100.000 € (notamment via le placement de cloisons acoustiques) ont été réalisés afin d'améliorer la qualité de l'infrastructure et permettre un meilleur accueil des différents élèves et professeurs.

Dès septembre, la bibliothèque communale déménage quant à elle dans les anciens locaux de la gare d'Amay, place Gustave Rome. Cette réaffectation de l'ancienne gare sera accompagnée d'un réaménagement intérieur et extérieur afin de faire de ce lieu un espace de rencontre citoyen. Un coin pour les plus petits sera également aménagé ainsi qu'un espace informatique avec un ordinateur et une imprimante mis à la disposition du public.

Enfin, Amay'nagement est dorénavant domicilié dans l'ancienne buvette présente au niveau des terrains de football derrière l'Administration communale. Plusieurs travaux ont permis de rendre le cadre plus lumineux et plus spacieux avec un coin puériculture plus important, l'ensemble avec plusieurs places de parkings disponibles. Amay'nagement propose des meubles, de la vaisselle et du matériel de puériculture à prix très démocratiques. N'hésitez pas à vous y rendre !

A travers ces trois déménagements, la commune tente une nouvelle fois de faciliter l'accès à ces trois structures pour l'ensemble des citoyens, permet la réaffectation de bâtiments inoccupés et améliore le cadre et la structure d'accueil pour les différentes personnes. Nous espérons que ces changements seront appréciés par l'ensemble des citoyens et pousseront ces derniers à pousser les portes de ces trois endroits.

Gilles Fransolet – Nathalie Bruyninckx
Co-présidents locaux - Ecolo Amay
slecoloamay@gmail.com

Le statut des volontaires : renforcement.

Les bénévoles du monde associatif bénéficient désormais d'un statut clarifié.

Actifs au sein d'associations socio-culturelles, relatives à la jeunesse, au sport ou encore au secteur des soins, un million de volontaires belges ont aujourd'hui droit à un statut renforcé.

Cette initiative consolide la loi de 2005 qui offrait une protection aux volontaires tout en suscitant de nombreuses questions liées notamment à la mise en pratique de ces mécanismes de protection.

Encourager le volontariat :

Désormais, grâce aux nouvelles règles, les personnes qui aident à servir les repas dans des maisons de repos, qui apportent leur soutien à une compagnie de théâtre ou encore à un comité parental ne devront désormais plus dénicher eux-mêmes ce qui est autorisé ou non. L'association pour laquelle ils sont volontaires le fera pour eux.

Les volontaires sont un « maillon » fondamental de notre société et constituent un lien fort entre les citoyens.

Bon travail et tous nos encouragements à nos étudiants !

Le Comité politique.



Soutenez le
Groupe AMAY.PLUS

A l'heure de lire ces lignes, nous serons déjà en juin, étape importante pour beaucoup d'élèves du fondamental, qui présenteront l'épreuve certificative du CEB.

Nous adressons nos plus vifs encouragements à l'ensemble des élèves et remercions les équipes éducatives pour cette année scolaire.

Le mois de juin est souvent celui des bilans, des bulletins, au niveau politique, notre groupe s'abstiendra de transmettre une cotation à la majorité Ecolo, notamment au vu de l'état de non avancement de certains dossiers.

Citons par exemple :

- La construction de l'extension de l'école de Jehay : pas encore de subside et, n'étant pas finalisé, le dossier relatif à la location du terrain risque encore de revenir au conseil communal. Que d'énergie perdue face à ce dossier !

- Les gabions et plus largement les clôtures des propriétés : depuis l'intervention de nos conseillers sur le sujet, nous attendons toujours les propositions de la Majorité pour modifier le règlement communal afin que la commune d'Amay prenne enfin une position claire à ce propos comme cela a été fait dans des communes avoisinantes.

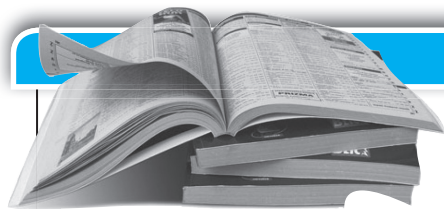
- Réfection rue Roua – rue Vigneux : Décision du Conseil d'État de suspendre le dossier (et donc la décision du fonctionnaire délégué de la Région wallonne) mettant en lumière la non préparation de ce dossier par la Majorité qui, par son empressement à passer le marché sans certitude d'avoir un permis valable, risque de faire perdre 30.000 € à notre commune.

Notre groupe continuera à suivre ces dossiers (ainsi que les autres) et à formuler des propositions pour améliorer le quotidien des citoyens amaytois.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de bonnes vacances.

Toute l'équipe du PS Amay

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook : ps.amaytois



Annuaire téléphonique

En tant que Commune respectueuse de l'environnement, Amay, en collaboration avec FCR Media (éditeur des pages d'or et des pages blanches) souhaite optimiser la distribution des annuaires papier. Afin d'éviter tout gaspillage, si vous souhaitez ne plus recevoir d'annuaire, il est possible de se

désinscrire via le formulaire en lien de la page d'accueil du site www.pagesdor.be.

Les personnes désinscrites avant le **1^{er} septembre 2017** ne recevront plus d'annuaire lors de la prochaine distribution.

Dans un souci écologique, il est tout aussi simple, sinon plus, de rechercher des entreprises et des adresses sur www.pagesdor.be et www.pagesblanches.be



Dans le cadre de remise des trophées sportifs amaytois 2016-2017, qui se déroulera le **2 juin à 20h au hall des sports** (chaussée de Tongres, 235), nous avons le plaisir de vous inviter à la cérémonie, en présence de nos partenaires et sponsors.

L'objectif de cette manifestation sportive est de récompenser les groupements, les sportif(ve)s, les entraîneurs et les bénévoles qui ont réa-

Trophées sportifs 2016-2017

lisé les meilleures performances de la saison 2016-2017.

Nous comptons sur votre présence et nous vous invitons à diffuser cette information.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Nicolas Montfort, Directeur du hall des sports, au 085/314 664 ou via e-mail : nicolas.montfort@amay.be.

Agenda

Lundi 29 mai	Inscriptions plaines de 16h à 19h – cfr. p.5
Mardi 30 mai	Inscriptions plaines de 16h à 18h – cfr. p.5
Mardi 30 mai	Date limite inscriptions Balade « petit-déjeuner » Pentecôte – cfr. p.9
Du jeudi 1 ^{er} au vendredi 30 juin	Inscriptions concours Façades fleuries – cfr. p.3
Vendredi 2 juin	Fête des voisins dans le quartier Rorive de 17 à 22h – cfr. www.amay.be
Samedi 3 juin	Spectacle de la classe d'art dramatique au Centre culturel d'Amay à 19h – cfr. p.2
Du samedi 3 juin au dimanche 4 juin	Eglise ouverte à la Collégiale Saint-Georges et Sainte-Ode
Du samedi 3 juin au lundi 5 juin	Fête foraine Pentecôte de Jehay – cfr. p.9
Samedi 10 juin	Evaluation-concert section Jazz au Centre culturel de Saint-Georges à 14h30 – cfr. p.2
Dimanche 11 juin	Fête de la Fraise sur la Grand-Place d'Amay – cfr. www.amay.be
Samedi 17 juin	Journée des adultes à l'Académie MD – cfr. p.2
Mercredi 21 juin	Conférence sur la maltraitance des personnes âgées – cfr. www.amay.be
Samedi 24 juin	Journée de l'Eveil au Centre culturel d'Amay – cfr. p.2
Du lundi 3 au vendredi 28 juillet	Plaines (2,5 ans - 12 ans) – cfr. p.5
Du lundi 3 au vendredi 14 juillet	Plaines (Ados de 13 - 14 ans) – cfr. p.5
Du vendredi 7 au lundi 10 juillet	Festivités à Ampsin – cfr. p.9
Du jeudi 27 au dimanche 30 juillet	Amabeach 2017 – cfr. p.6-7
Du lundi 31 juillet au vendredi 4 août	Stage « Le zoo imaginaire » – cfr. p.4
Du lundi 7 au vendredi 11 août	Stage « Musique-Djembé » – cfr. p.4
Mercredi 16 août	Inscriptions Ecoles communales sur rendez-vous
Lundi 21 août	Inscriptions Ecoles communales Thiers – Tilleuls (centre) – Jehay 17h-19h
Mercredi 23 août	Inscriptions Ecole communale Préa 17h-18h
Jeudi 24 août	Inscriptions Ecoles communales Rivage – Ampsin – Ombret 17h-19h
Du 1 ^{er} au 30 septembre	Inscriptions Académie MD – cfr. p.2

Horaires d'été service Population/Etat Civil : en juillet et août fermeture des bureaux l'après-midi. Pas de permanence le 2^e mardi et 4^e samedi du mois

Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, n'oubliez pas de consulter **"Rendez-vous"**, le journal bimestriel du Centre culturel d'Amay (☎ 085 31 24 46) ainsi que le **calendrier d'Intradel**.

Infor'Ama | Juin 2017

Mensuel d'informations de la Commune d'Amay
Editeur Responsable : le Collège communal

Distribué par points de dépôt dès la première semaine de chaque mois (sauf juillet / août).

En PDF via le site www.amay.be ou par mail sur demande à office.tourisme@amay.be | Rue Gaston Grégoire, 6 | ☎ 085 31 44 48

